

Pour diffusion immédiate



Les exportateurs canadiens de produits agroalimentaires demandent que l’AECG soit mis en œuvre sur la base de fondements scientifiques, de règles et d’engagements.

Dans le cadre de la prochaine réunion du Comité mixte de l’Accord économique et commercial global (AECG), qui représente le forum officiel ministériel de cet Accord, l’ACCA a publié le communiqué suivant :

« Nous exhortons les dirigeants canadiens et européens à assurer que la résolution des enjeux importants associés aux relations commerciales entre le Canada et l’Union européenne se fasse conformément aux données de la science et aux règles convenues. Les engagements qui ont été consentis au moment de la signature de l’Accord doivent être respectés dès maintenant.

L’AECG a été considéré comme un modèle d’excellence du 21^e siècle, car la portée du traité dépassait l’enjeu des tarifs et procurait des résultats ambitieux relativement à divers obstacles non tarifaires. L’AECG comportait en outre des engagements visant à régler les barrières techniques au commerce, le dossier des mesures sanitaires et phytosanitaires, la coopération en matière de réglementation et les subventions à l’exportation.

Toutefois, après trois ans et demi de mise en œuvre provisoire, nous observons que le secteur agroalimentaire n’est pas en mesure de profiter des possibilités que l’AECG était censé créer, en raison de la persistance des barrières non tarifaires qui continuent à bloquer l’accès aux marchés.

Il est particulièrement important de régler ces questions sans plus tarder pour des secteurs très réglementés comme l’agroalimentaire, qui font déjà l’objet d’une myriade de processus bureaucratiques et de constantes modifications réglementaires. Pour que l’AECG fonctionne, les deux parties doivent démontrer leur volonté de résoudre de manière permanente l’ensemble des barrières qui continuent de nuire au commerce agroalimentaire.

Si la science ne figure pas au cœur des pourparlers, les barrières existantes ne sont en fait que des mesures de protectionnisme camouflées qui vont totalement à l’encontre de l’esprit dans lequel l’AECG a été conclu. Dans le cadre des discussions sur la reconnaissance des pratiques de durabilité des producteurs de canola, du système d’approbation des viandes et des tolérances à l’importation des produits phytosanitaires, la science doit absolument être à la base du processus de décision.

Nous devons aussi nous assurer que les règles commerciales établies de longue date sont respectées. Ainsi, l'étiquetage du pays d'origine en Italie nuit aux exportations canadiennes, va entièrement à l'encontre de l'AECG et est même en dérogation de la législation de l'UE; malgré cela, rien n'a encore été fait pour régler cette violation flagrante des règles de l'Accord.

Nous demandons aux ministres de défendre les producteurs agricoles canadiens contre cette mesure illégale et de presser l'UE de non seulement se conformer à l'AECG, mais de respecter aussi ses engagements auprès de l'OMC, lesquels obligent à fonder les politiques commerciales sur des données scientifiques probantes.

Alors que le déficit commercial entre le Canada et l'UE s'accroît pour un nombre de secteurs agroalimentaires qui devaient croître grâce à l'entente, le gouvernement canadien doit passer à l'action et obtenir des résultats. La réunion de cette semaine du Comité mixte est l'occasion de démontrer aux exportateurs de l'agroalimentaire qu'ils peuvent compter sur le gouvernement fédéral.

Nous estimons que le commerce international peut constituer un puissant moteur de reprise économique post-pandémie, à l'échelle mondiale, et que l'AECG offre l'occasion au Canada comme à l'UE de montrer au reste du monde qu'une intensification des échanges commerciaux peut créer des conditions gagnantes pour tous. C'est pourquoi nous exhortons les deux parties à ratifier le traité et à le mettre pleinement en œuvre rapidement ».

- 30-

L'ACCA est le porte-parole des exportateurs canadiens de produits agroalimentaires et représente les 90 pour cent d'agriculteurs qui dépendent du commerce international, ainsi que les éleveurs, les producteurs, les fabricants et les exportateurs de produits agroalimentaires qui souhaitent assurer la croissance de l'économie par un meilleur accès aux marchés internationaux. Les industries représentées sont celles du bœuf, du porc, de la viande, des grains, des céréales, des légumineuses, du soya et du canola de même que celles du sucre, du malt et de la transformation des aliments. Les secteurs représentés par l'ACCA constituent 90 pour cent des exportations canadiennes de produits agroalimentaires et soutiennent environ un million d'emplois en milieu rural et urbain dans tout le Canada.

Pour plus d'information, communiquer avec :

Claire Citeau

Directrice générale

Cellulaire : 613 266-9104

cciteau@cafta.org